



### Avertissement

Si l'ouvrage concerné par les travaux est inscrit au titre des Monuments Historiques : déposer un Permis de construire

### ENREGISTREMENT DU DOSSIER

### CONSTITUTION DU DOSSIER

Direction de  
L'Urbanisme  
Service du Permis  
de Construire et du  
Paysage de la Rue  
Bureau Accueil et  
Service à l'Usager

## FICHE BASU N°5

### DECLARATION PREALABLE

#### Pour la pose d'un store ou d'une banne

➔ **Dépôt en ligne sur [paris.fr](https://paris.fr) grâce au téléservice Demat ADS** (après création d'un compte en ligne) **NOUVEAU !**  
ou

➔ **Dépôt au Bureau accueil et service à l'utilisateur (BASU)**

**Seuls 2 exemplaires papier sont demandés**

Prise de rdv sur [paris.fr](https://paris.fr), ou envoi par voie postale (courrier recommandé)

adresse : 6 promenade Claude Levi Strauss - PARIS 13<sup>ème</sup> arrondissement

Métro : Bibliothèque François Mitterrand - Ligne 14 et RER C - Bus 62, 64, 89, 325 et

Vélib - Accessibilité PMR

#### **DANS TOUS LES CAS (dépôt en ligne ou dépôt papier) :**

- **DP1** : Plan de situation du terrain (plan de l'arrondissement concerné)
- **DP2** : Plan de masse (indiquer l'échelle) du projet avec le terrain environnant et ses éventuels aménagements (le plan parcellaire est téléchargeable sur [paris.fr](https://paris.fr))
- **DP3, DP4 et DP5** : Plan(s) et coupe(s) et façade cotés (avant et après travaux) avec l'amorce des façades voisines et du 1<sup>er</sup> étage, store déplié et replié
- **DP6, DP7 et DP8** : Photographies et documents graphiques en couleur avec les abords (photomontage ou documents d'insertion représentant la devanture avant et après travaux)
- **DP11** : Notice ou descriptif détaillé des travaux (couleurs données dans la référence RAL)
- Préciser les références de la teinte (n° RAL) et le détail du mécanisme

#### **EN CAS DE DÉPÔT PAPIER AU BASU :**

- FORMULAIRE Cerfa DE DÉCLARATION PRÉALABLE (téléchargeable sur [www.service-public.fr](https://www.service-public.fr))

#### **Tous les cadres suivants doivent être remplis :**

- cadre 1
- cadre 2 (il est conseillé de remplir la dernière partie concernant le courrier électronique)
- cadre 3.1
- cadre 5.1
- cadre 6
- cadre 8
- Fiche complémentaire page 9 : à remplir uniquement si plusieurs parcelles cadastrales sont concernées

Partie portant sur la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions :

- Page 13/ cadre 1 (mettre « 0 » si aucune surface créée)
- Page 15/cadre 5

**Ne retirer aucune page du Cerfa/ Signature originale pour chaque exemplaire**

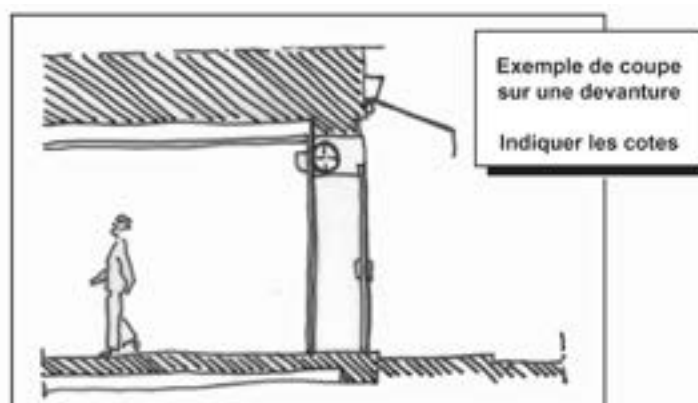
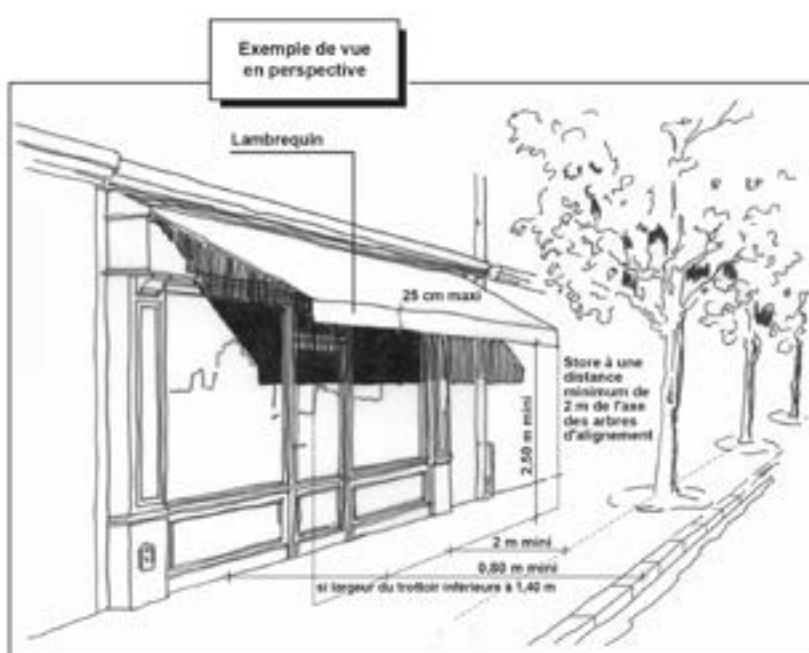
## FICHE BASU N°5

### INFORMATIONS

**ERP** : concernant les établissements recevant du public il convient de s'assurer du respect de la réglementation auprès de la Préfecture de Police 12-14 quai de Gesvres / 4e art - renseignements disponibles sur le site <https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/>

**Délais** : dans le mois suivant le dépôt, un courrier vous informera des éventuelles pièces manquantes, du délai d'instruction, de l'instructeur du dossier et de ses coordonnées. Le délai d'instruction commencera à courir lorsque le dossier sera complet.

### EXEMPLES



Direction de  
L'Urbanisme  
Service du Permis  
de Construire et du  
Paysage de la Rue  
Bureau Accueil et  
Service à l'Usager